

## Salutations juriscopains!

Par **jurisadvoco**, le **01/09/2017** à **02:15**

Je me nomme Raymond Yao. Je suis en M1 droit privé à l'Université Félix Houphouet Boigny en Côte d'Ivoire.

Je viens car j'ai besoin d'améliorer ma méthode de travail.

Malgré ma motivation sans faille et mes notes, je n'arrive pas à intégrer une université française, d'autant plus que notre système d'enseignement est miné par les grèves et la violence. Bref cela est très dur de poursuivre des études de droit dans mon pays. Mais à défaut du meilleur, je souhaiterais échanger et être éclairé sur des questions de droit qui me sont floues. J'ai une excellente culture juridique et une assez bonne expérience professionnelle car j'ai eu la chance d'intégrer un cabinet de renom.

Je souhaiterais parfaire ma méthode de travail et de réflexion juridique et aussi participer du mieux que je peux à vous satisfaire.

Au plaisir d'échanger sur ce forum qui a été pour moi une aide précieuse durant ces derniers mois.

Très cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/09/2017** à **07:31**

Bonjour et bienvenue

N'hésitez pas à poser vos questions sur le forum. Toutefois, je tiens à préciser que nous sommes un forum français donc nous ne pourrions pas vous aider pour tout (le droit ivoirien est sans doute très proche du droit français mais il doit avoir aussi ses particularités).

Par **decastellouis**, le **01/09/2017** à **12:03**

Bonjour cher compatriote ,

Sois la bienvenue sur ce forum, pour vous répondre en ce qui concerne l'intégration des universités françaises les responsables de formation ne tiennent pas seulement compte des notes mais de la motivation (la lettre) et d'autres éléments comme la cohérence du cursus. Il y a des choses qu'on ne vous dit pas moi , il faut aller sur les sites des universités prendre tous les informations en rapport avec la formation, ne pas hésitez à contacter les

responsables de formation etc...

[citation](le droit ivoirien est sans doute très proche du droit français mais il doit avoir aussi ses particularités).[/citation]

Pour vous répondre très cher, je dirai que le droit ivoirien est un droit français ivoirisé pour dire qu'il n'a pas vraiment de particularisme tout est une copie du droit français passant par la code civil, la constitution etc.....

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/09/2017** à **12:14**

Bonjour

[citation] droit ivoirien est un droit français ivoirisé pour dire qu'il n'a pas vraiment de particularisme tout est une copie du droit français passant par la code civil, la constitution [/citation]

Je ne pensais pas que c'était à ce point là. Lors de mon M2 droit des affaires j'ai été amené à consulter des législations africaines et notamment le droit sénégalais et j'ai bien remarquer que le code des obligations civiles et commerciales reprenaient beaucoup de dispositions des codes civil et commercial français mais qu'il contenait aussi des dispositions particulières. A cela s'ajoute la jurisprudence et les actes OHADA qui font que les droits des pays d'Afrique "s'émancipent" peu à peu du droit français, mais celui-ci demeure l'influence principale pour des raisons historiques. Enfin, ce n'est que mon point de vue.

Par **decastellouis**, le **01/09/2017** à **12:16**

Oui vous avez raison cher contemporain , le droit OHADA est une innovation sans pareille en Afrique et qui ne cesse d'évoluer et de toucher presque tous le domaine relatif aux affaires.

Par **jurisadvoco**, le **01/09/2017** à **16:42**

Merci pour ces précisions. Oui en effet le droit ivoirien est techniquement un copié collé de vos législations antérieures. Bien qu'elle droit africain s'émancipe la base est le droit français est la base. Quant à moi postulations,j'avoue que j'ai péché à l'entretien et dans ma lettre de motivation. Merci pour vos avis !

Par **decastellouis**, le **01/09/2017** à **16:55**

Apprends de tes erreurs , postule à nouveau pour campus France , écris une lettre de motivation et constitue un panier de formation cohérent c'est la logique du LMD cohérence dans le parcours de formation

Par **jurisadvoco**, le **02/09/2017** à **13:39**

Je compte bien bénéficier de vos conseils utiles quand l'occasion se représentera!